



Commune déléguée de
SAINT PATERNE - LE CHEVAIN
Mairie
SAINT PATERNE - LE CHEVAIN
72610

CONVOCAATION DE LA COMMISSION

C.C.A.S

à SAINT PATERNE - LE CHEVAIN,
le 05 juin 2023.

Mesdames, Messieurs,
Membres de la commission
C.C.A.S

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission dont vous faites partie, se réunira le :

vendredi 9 juin 2023, à 14H00

à la Mairie de Saint Patern et vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du Conseil d'Administration du 7 avril 2023
- 2- Médiation préalable obligatoire
- 3- Convention de groupement avec l'UGAP pour la fourniture d'électricité
- 4- Autorisation de principe de recrutement d'agent contractuel de remplacement
- 5- Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Joël TOUCHARD

